

**Arrêté du 20 janvier 2017 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional
de la cour d'appel de Bourges**

NOR : JUSB1702378A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services
administratifs régionaux des cours d'appel ;*

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Mme Françoise BRETON (COLICCI), directrice hors classe, en sa qualité de régisseuse suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 2

M. Thibault FLEURIAU, greffier, est, à compter de la date du présent arrêté, nommé régisseur suppléant au service administratif régional de la cour d'appel de Bourges.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Bourges, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 20 janvier 2017.

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK